



COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE :

D'un côté, la direction, SUD, CFDT et FO reconnaissent dans la CGT le syndicat qu'il faut museler. De l'autre, tous les salarié-es de Radio France qui ont voté majoritairement pour la CGT sont bernés.

Le CCE de la mi-décembre a débuté par l'élection de son nouveau Bureau, constitué de quatre personnes qui, légalement, en assurent la gestion pendant toute la durée du mandat lié aux élections professionnelles, donc trois ans.

Seule la CGT a présenté un Bureau. Il était composé de :

- Patrick Petit (CGT Limoges), candidat à sa succession comme secrétaire
- Jean Marc Lescot (CGT Paris) sur le poste de secrétaire adjoint
- Pol Yvon Virot (CGT Quimper) sur le poste de trésorier
- Manuel Houssais (CGT Grenoble) sur le poste de trésorier adjoint

Ainsi que le veut la tradition au CCE, lieu d'expression prioritaire des CE de région, nous avons présenté un bureau homogène d'élus des locales, en liste bloquée. Encore une fois, **c'est l'usage quels que soient les syndicats**, et ça n'avait donc rien d'original.

Au moment du vote, l'alliance CFDT-SUD-FO que nous avons vu se créer contre la CGT au CE PIDF s'est reformée au CCE, et s'est concrétisée par 10 abstentions. Le bureau que nous avons proposé n'a donc pas été élu.

Puis, après avoir mis en difficulté la proposition de la CGT, ces trois syndicats ont proposé ensemble, pour un deuxième tour, un Bureau composé de :

- Jacqueline Coussen (FO Paris), sur le poste de secrétaire
- Philippe Bourgey (CFDT Paris), sur le poste de secrétaire adjoint
- Sébastien Lopez (SUD Paris), sur le poste de trésorier
- Catherine Daniel (CFDT Normandie), sur le poste de trésorier adjoint

À aucun moment, avant la tenue du CCE, les syndicats SUD, CFDT et FO ne nous ont contactés pour nous proposer de participer à un Bureau intersyndical. Ni demandé de laisser notre siège syndical au conseil d'administration à FO. C'est arrivé sur la table après le premier tour...

Rappel : FO représente 11,85 % des voix et la CGT 25,47. Pourquoi aurions-nous dû laisser notre siège à FO ? SUD qui représente 19,46 % des voix a lui aussi un siège au conseil d'administration, pourquoi ne l'a-t-il pas laissé à FO ?

Ce « deuxième bureau » ayant lui aussi obtenu un vote insuffisant de 10 voix pour, la Direction a décidé que le choix des élu-es se ferait au bénéfice de l'âge, poste par poste, alors que les deux Bureaux avaient été proposés en liste bloquée !

On voit bien la manœuvre : la secrétaire proposée par SUD, CFDT, FO, hommes et femmes confondus de ces syndicats, était la seule à être plus âgée que Patrick Petit.

Toute cette cuisine a mobilisé le CCE pendant deux jours, et figurera dans le procès verbal que chaque salarié-e a le droit de lire.

Au final, la règle de l'âge s'appliquant pour l'ensemble du CCE, et la CGT refusant de se laisser enfermer dans la manœuvre, **le CCE sera géré pour la première fois à Radio France uniquement par deux personnes.**

En effet, nos deux élus retenus « au bénéfice de l'âge » ont démissionné immédiatement. Ce qui est logique puisque nous contestons cette règle auto-décrite pour l'occasion par Jean-Luc Hees. Un Bureau composé uniquement d'une secrétaire et d'une trésorière adjointe, **élues toutes les deux au bénéfice de l'âge**, c'est inédit, potentiellement source de problèmes et sans doute illégal !

Et cette situation exceptionnelle a perduré pendant tout le CCE. C'est ainsi que tous les membres des commissions ont « bénéficié » du même procédé. La moyenne d'âge n'y aura jamais été aussi élevée !

Certes, tant qu'un syndicat ne représente pas au moins 50 % des voix, il peut être mis en minorité par une alliance. Mais jusqu'ici la règle avait toujours été respectée, et c'était raisonnable, de laisser le syndicat qui obtenait le plus de voix gérer les instances.

Les temps changent. Mais dans quel but ? Sans doute celui de « dégommer » la CGT de toutes les instances au moment où se négocie un nouvel accord collectif de substitution à la convention collective, l'avenant journalistes et l'annexe musiciens...

Paris, le 6 janvier 2010